

Honoraires transaction TTC maximums

à la charge de l'acquéreur

Prix du bien (net vendeur)	mandat gagnant PLUS EXCLUSIF	mandat gagnant EXCLUSIF	mandat initial SIMPLE
De 0 à 100k€	6990€	5990€	6990€
101k€ à 400k €	5,9%	4,9%	5,9%
401k€ à 700k€	4,9%	3,9%	4,9%
701k€ à 1.200k€	3,9%	2,9%	3,9%
> 1.200k€	1,9%	1%	1,9%

Honoraires terrain à bâtir : forfait de 5 000€ TTC.

Estimation de votre bien et avis de valeur : 180€ TTC (à déduire en cas de mise en vente)

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou recherche consenti par le mandant.

Si les honoraires sont à la charge du vendeur, mention sera faite dans l'annonce.

Honoraires Location TTC Conformément à la loi Alur et à son décret d'application N°2014-890 du 01/08/2014)

HABITATION - PART LOCATAIRE

- Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8€ par m² de surface habitable.
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ du m² de surface habitable

HABITATION - PART PROPRIETAIRE

- Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8€ par m² de surface habitable.
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ du m² de surface habitable
- Honoraires d'entremise : 1% du loyer annuel hors charges

Honoraires Gestion locative

- Loyers inférieurs à 1.000 (mille) Euros charges comprises par mois : 5,7% TTC (4,75% HT) hors assurance loyers impayés
- Loyers supérieurs à 1.000 (mille) Euros charges comprises par mois : 4,7% TTC (3,92% HT) hors assurance loyers impayés
- Garantie Loyers impayés : 3% TTC du loyer

En sous traitance avec notre partenaire de gestion locative titulaire de la carte gestion locative

Tarifs applicables à partir du 01/04/2026